

RAPPORT ANNUEL

2019

SENEGAL



La Banque Autrement
<https://senegal.coris.bank>



GROUPE CORIS



Une équipe d'experts au service
du développement des économies africaines



www.coris-holding.com



SOMMAIRE

1.	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	P 04
2.	COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION DE CBI SÉNÉGAL.....	P 07
3.	ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE.....	P 11
3.1.	Au niveau mondial.....	P 12
3.2.	Afrique subsaharienne.....	P 12
3.3.	Espace UEMOA.....	P 12
3.4.	Environnement économique au Sénégal.....	P 12
4.	FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE 2019.....	P 13
4.1.	Sur le plan externe.....	P 14
4.2.	Sur le plan interne.....	P 14
5.	ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS.....	P 16
5.1.	Opérations avec la Clientèle.....	P 17
5.1.2.	Base Clientèle.....	P 17
5.1.3.	Ressources Clientèle.....	P 18
5.1.4.	Emplois Clientèle.....	P 19
5.1.5.	Engagements Hors Bilan.....	P 20
5.1.6.	Qualité du portefeuille.....	P 20
5.2.	Opérations de Trésorerie.....	P 21
5.2.1.	Ressources de Trésorerie.....	P 21
5.2.2.	Emplois de Trésorerie.....	P 21
5.3.	Résultat Net.....	P 22
5.3.1.	Marge d'Intérêt Globale.....	P 24
5.3.2.	Marge sur Commissions.....	P 25
5.3.3.	Produit Net Bancaire.....	P 25
5.3.4.	Charges Générales d'Exploitation.....	P 26
5.3.5.	Résultat Brut d'Exploitation.....	P 26
5.3.6.	Résultat Net.....	P 27
5.4.	Bilan.....	P 28
5.5.	Ratios de Gestion.....	P 29
5.6.	Ratios prudentiels.....	P 30
6.	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EXERCICE 2019.....	P 32
7.	ANNEXES.....	P 45
7.1.	Bilan certifié.....	P 46
7.2.	Compte de résultat certifié.....	P 48
7.3.	Engagement hors bilan certifié.....	P 49
8.	BILAN DES SPONSORINGS ET ACTIVITÉS.....	P 51



**MESSAGE DU PRÉSIDENT DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**



1. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mesdames et Messieurs, Chers Actionnaires,

Dans un contexte marqué par la consolidation de la croissance économique au Sénégal, Coris Bank International Sénégal a réalisé des performances satisfaisantes au cours de l'exercice 2019, au regard de l'évolution de ses dépôts, crédits, taille de bilan, produit net bancaire et résultat net. L'année 2019 a démarré avec le changement de statut de CBI Sénégal, devenue filiale à compter du 1er avril 2019. Par la suite, des modifications importantes sont intervenues dans sa gouvernance, son organisation, son capital social et sa stratégie.

A cet égard, il me plait de citer la nomination d'un nouveau Directeur Général, entré en fonction à compter du 24 juin 2019, l'adoption du nouvel Organigramme qui consacre la réorganisation commerciale, l'augmentation du capital social de 10,5 milliards à 20 milliards de francs CFA et l'approbation du Plan stratégique 2020-2024 qui confirme l'orientation généraliste de la Banque, avec un axe de développement vers les particuliers et des PME au travers de l'élargissement de son réseau prévu à 32 Agences à horizon 2024.

Sur le plan de l'activité, les ressources clientèle sont ressorties à 128,0 milliards à fin décembre 2019, en hausse de 194,2% comparativement à l'année précédente. L'encours de crédits nets à la clientèle s'est établi à 130,1 milliards au 31 décembre 2019, marquant une progression de 209,6% par rapport à 2018.

Ces réalisations situent la Banque respectivement aux 15^{ème} et 12^{ème} rangs sur les classements des ressources et crédits de la Place du Sénégal contre 20^{ème} et 19^{ème} un an auparavant.

La qualité du portefeuille s'est renforcée, avec un taux de contentialité en baisse d'un (01) point de pourcentage sur un an, pour s'établir à 0,87% en 2019. Prenant en compte les provisions constituées, le taux de contentialité net est ressorti à 0,47%, avec un recouvrement qui a permis de récupérer 612 millions durant l'année 2019.

Au 31 décembre 2019, le total bilan s'est fixé à 185,6 milliards contre 69,3 milliards en décembre 2018, soit une évolution annuelle de 168,1%. Le résultat net s'est élevé à 3,078 milliards au 31 décembre 2019 contre un Budget de 1,556 milliards.

Globalement, les réalisations de l'exercice 2019 sont ressorties très marquées comparativement à l'année précédente, indiquant que la Banque a franchi un palier important. Toutefois, des fragilités subsistent, singulièrement la concentration des dépôts et emplois clientèle autour de l'activité de financement des importations de pétrole brut.

Pour finir, je voudrai féliciter le personnel de CBI Sénégal pour les résultats remarquables obtenus durant l'année 2019 et l'exhorte à poursuivre les efforts en vue de la confirmation pour l'exercice 2020. J'exprime toute ma gratitude aux actionnaires, administrateurs et aux partenaires pour leur confiance et leur appui constant en vue de la réalisation de nos objectifs.

Le Président du Conseil d'administration
Gisèle GUMEDZOE

NOTRE

RÉSEAU D'AGENCES S'AGRANDIT

POUR ÊTRE ENCORE PLUS PROCHE DE VOUS.



 **AFRICAN BANKER
AWARDS 2020**

Meilleure banque d'Afrique de l'ouest

    33 829 66 66



**COMPOSITION DU COMITÉ
DE DIRECTION**

2. COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION DE CORIS BANK INTERNATIONAL SÉNÉGAL

Prénom(s) et Nom	Fonction
Ibrahima Mar FALL	Directeur Général
Awa FAYE	Directeur Audit Interne
Moumini KARGOUGOU	Directeur des Risques et de la Conformité
Alpha Bayla GUEYE	Directeur des Engagements
Ibrahima Bayate NDIAYE	Directeur des Opérations
Mor NIASS	Directeur du Réseau



COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION DE CORIS BANK INTERNATIONAL SÉNÉGAL



M. Ibrahima Mar FALL
Directeur Général



Awa FAYE
Directeur Audit Interne



M. Moumini KARGOUGOU
Directeur des Risques et
de la Conformité



M. Alpha Bayla GUEYE
Directeur des Engagements



M. Ibrahima Bayate NDIAYE
Directeur des Opérations



Mor NIASS
Directeur du Réseau

E-SWIFT

**Je reçois
instantanément les informations
sur mes opérations à l'international**





**ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIQUE**

3. ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

3.1. Au niveau mondial

La croissance mondiale devrait s'établir à 3,7% en 2019, inchangée par rapport à l'année précédente, avec une évolution divergente entre pays développés et pays émergents.

Dans les pays avancés, après une croissance 2,4% en 2018, le PIB devrait progresser de 2,1% en 2019, subissant le contrecoup des tensions commerciales et géopolitiques. En particulier, dans la Zone euro, l'activité économique devrait connaître une croissance de 1,4% en 2019 contre 1,8% précédemment, en lien avec les incertitudes entourant le Brexit et le commerce international.

En revanche, dans les pays émergents, la croissance devrait passer de 4,5% en 2018 à 4,7% en 2019. En particulier, les pays exportateurs de produits de base devraient bénéficier de la hausse des prix desdits produits.

3.2. Afrique subsaharienne

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait atteindre 3,8% en 2019 contre 3,1% en 2018. L'amélioration de la conjoncture résulterait d'un environnement extérieur plus favorable et d'un meilleur accès aux marchés des capitaux à la faveur du redressement des soldes budgétaires, après leur dépression consécutive à la baisse des cours des produits de base.

3.3. Espace UEMOA

Dans la Zone UEMOA, la croissance économique devrait rester supérieure à 6,0% en 2019, à la faveur de la mise en œuvre des programmes d'assainissement budgétaire et des réformes structurelles. Toutefois, les perspectives d'activité sont sujettes à des risques défavorables, notamment :

- Les dérapages dans les programmes de consolidation budgétaire ;
- Les nouveaux défis sécuritaires ;
- Les incertitudes relatives à la croissance mondiale et aux conditions sur les marchés financiers internationaux.

3.4. Sénégal

Au Sénégal, la croissance est attendue à 6,0% en 2019 contre 6,7% l'année précédente, soit une moyenne de 6,5% sur la période 2014-2019. L'année 2019 a été marquée

par le renforcement des programmes sociaux ainsi que le lancement de nouvelles initiatives dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'agriculture, de la pêche, de l'artisanat, du financement des PME/PMI, des femmes et des jeunes. Cela devrait permettre d'amplifier la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

Sur le plan des finances publiques, l'État du Sénégal a poursuivi les réformes visant l'accroissement des recettes budgétaires et la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le déficit budgétaire s'est établi à 3,8% en 2019 contre 3,7% en 2018, en lien avec l'emprunt de 125 milliards en apurement partiel de la dette à l'égard de la SENELEC. Hors cette opération exceptionnelle, le déficit budgétaire serait ressorti à 3,0%. Au niveau global de l'Union, compte tenu des perspectives d'activité favorables, sans risques inflationnistes, la politique monétaire est restée globalement accommodante en 2019. La BCEAO a continué d'ajuster ses opérations d'injection de liquidités afin d'éviter les tensions sur le marché monétaire et/ou sur les réserves de changes.



4. FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE 2019

4.1. Sur le plan externe

L'année 2019 a été marquée au Sénégal par l'élection présidentielle du 19 février 2019 et le démarrage de la deuxième phase du Plan Sénégal Émergent (PSE).

S'agissant de l'élection présidentielle, elle a consacré la victoire du Président sortant, M. Macky SALL, au premier tour avec un résultat de 58%. Contrairement au précédent scrutin de 2012, l'avant et après élection n'a pas donné lieu à des tensions dans le pays.

Le Président élu a prêté serment le 02 avril 2019 et a aussitôt formé le nouveau gouvernement, qui a consacré l'éclatement du Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan en deux, à savoir : le Ministère des Finances et du Budget qui assure la tutelle des établissements de crédit et le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération.

Au titre de la deuxième phase du PSE qui s'étend sur la période 2019-2023, le Plan d'Actions Prioritaires a été décliné avec sept secteurs ciblés, à savoir : l'Agriculture, les Infrastructures, l'Énergie, les Industries, l'Économie numérique, le Tourisme et la Finance. D'un montant global de 14 098 milliards, avec un financement public et privé, la deuxième phase vise la réalisation de 700 projets et un objectif de croissance du PIB à 9,1% sur la période 2019-2023.

Ainsi, d'importants projets seront lancés ou finalisés durant cette deuxième phase, notamment le Train Express Régional (TER), la réhabilitation de la ligne ferroviaire Dakar/Bamako, le Programme de construction de lignes de transport et de distribution d'électricité, la conversion des centrales électriques en dual fuel, etc.

4.2. Sur le plan interne

Au niveau de CBI Sénégal, l'année 2019 a été notamment caractérisée par le changement de statut et les modifications intervenues dans sa gouvernance, son organisation et son capital.

Au titre du changement de statut, CBI Sénégal a obtenu son agrément en qualité de banque, avec un capital de 10,5 milliards, le 27 février 2019, par Arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances et du Plan du Sénégal. Suivant les instructions de sa maison-mère, Coris Holding, le premier exercice de la filiale a couvert la période allant du 1er avril 2019 au 31 décembre 2019.

Durant cette période, CBI Sénégal a engagé les diligences visant à opérationnaliser son nouveau statut, qui a modifié son code banque (devenu SN213), dont l'étape ultime a été le changement dans son système d'informations des RIB clientèle et l'arrêt du traitement des valeurs portant l'ancien code banque (SN197) dans SICA-UEMOA ainsi que le renouvellement pour toute la clientèle éligible de leur carnet de chèques.

S'agissant de la gouvernance et de l'organisation, le Conseil d'administration de CBI Sénégal a procédé, au cours de sa réunion du 30 mai 2019, à la nomination d'un nouveau Directeur Général qui est entré en fonction à compter du 24 juin 2019, après son approbation par la Commission Bancaire de l'UMOA (CBU). Le Directeur Général a soumis, pour approbation de l'Organe délibérant, à l'issue de sa réunion du 21 août 2019, la révision du Budget 2019 prenant en compte l'ambition renforcée de la filiale ainsi que le nouvel Organigramme qui consacre la réorganisation commerciale et met en place les fonctions de contrôle, en application des dispositions des Circulaires de la CBU.

En ce qui concerne le capital social, le Conseil d'administration de CBI Sénégal a proposé, à l'issue de sa réunion du 05 octobre 2019, à l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie à Dakar, le 21 octobre 2019, l'augmentation du capital social pour le porter de 10,5 milliards à 20 milliards, en vue de doter la filiale de capitaux suffisants afin de lui permettre de tirer pleinement parti des opportunités offertes dans son marché. L'opération bouclée, le 31 octobre 2019, a vu l'entrée dans le capital de deux nouveaux actionnaires, à savoir Coris Assurances SA et Coris Assurances Vie.

Enfin, CBI Sénégal a fait approuver par son Conseil d'administration, au cours de sa réunion du 14 décembre 2019, son nouveau Plan stratégique 2020-2024 qui confirme l'orientation généraliste de la Banque, avec un développement axé sur :

- La diversification de la base clientèle en direction des particuliers et des PME au travers de l'élargissement de son réseau qui devra compter 32 Agences à horizon 2024 ;
- L'amélioration de la structure du financement ;
- Le renforcement de la gestion du capital humain ;
- Le renforcement du dispositif de gestion des risques ;
- L'amélioration de la qualité du service délivré à la clientèle.



e-Coris : ma banque en ligne

Consulter son solde

Editer le relevé de son compte

Effectuer des virements de compte à compte

Consulter les taux de change



**ANALYSE DE L'ACTIVITE
ET DES RESULTATS**

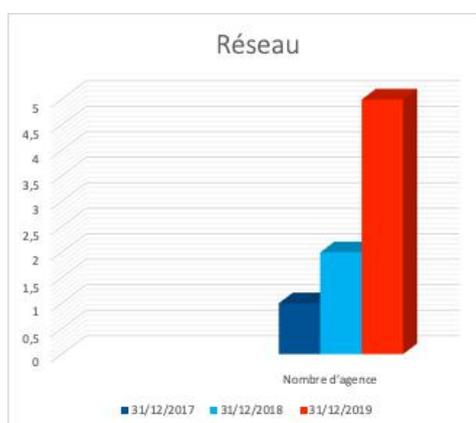


5. ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS

5.1. Opérations avec la Clientèle

5.1.1. Réseau

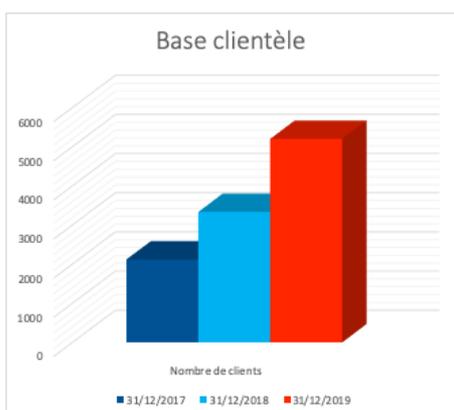
Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Réseau " Finance Conventionnelle"					
Dakar	1	1	3	2	200%
Provinces	0	0	0	0	
Branche Finance Islamique					
Dakar	0	1	1	0	0%
Provinces	0	0	1	1	
Nombre d'agences	1	2	5	3	150%



En 2019, le Réseau s'est enrichi de trois (03) nouvelles agences, avec Diarniadio, Bourguiba 2, portant le nombre d'agences à cinq (05).

5.1.2. Base Clientèle

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Nombre de clients					
Institutionnels	22	38	56	18	47,40%
Grandes Entreprises	6	12	24	12	100%
Entreprises	125	121	168	47	38,80%
Réseau	1 968	2 628	3 639	1 011	38,50%
Prémium	18	23	80	57	247,80%
Finance Islamique	0	511	1 288	777	152,10%
Nombre de clients	2 117	3 333	5 199	1866	56%



Le portefeuille de clients s'est enrichi de 1 866 clients nets des sorties sur l'année 2019, portant le nombre de clients du portefeuille à 5 199 à fin décembre 2019.

*Les données fournies pour 2017 et 2018 représentent celles de la succursale du Sénégal de CBI Burkina

5.1.3. Ressources Clientèle

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Ressources clientèle					
Dépôts à vue	10 737	31 259	41 311	10 052	32,20%
Dépôts à terme	5 907	4 865	74 881	70 017	1 439,30%
Epargne	449	585	692	108	18,50%
Dépôts de garantie	4 155	5 732	9 896	4 164	72,70%
Bons de caisse	1 900	719	728	9	1,20%
Autres sommes dues	207	347	504	157	45,20%
Total dépôts	23 355	43 505	128 012	84 507	194,20%



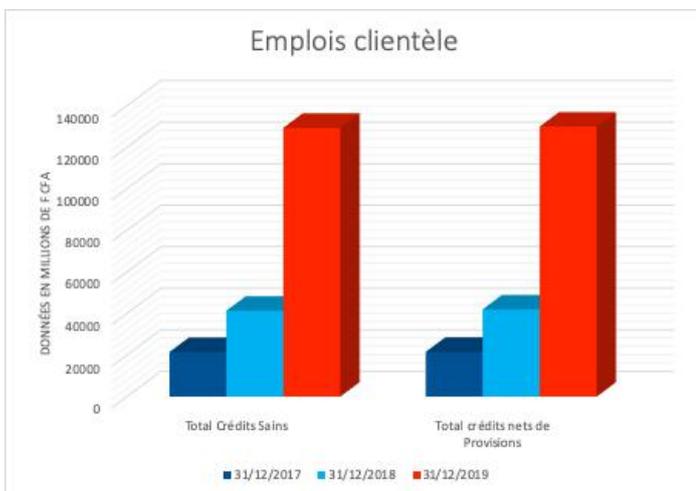
Les ressources clientèle se sont établies à 128,0 milliards, en hausse de 194,2% comparativement au 31 décembre 2018.



5.1.4. Emplois Clientèle

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Emploi clientèle					
Crédits à court terme	8 740	22 512	102 129	79 617	353,70%
Crédits de Campagne	0	0	0	0	
Escompte	360	548	764	216	39,40%
Découverts	1 213	422	4 109	3 687	873,20%
Autres Crédits à court terme	7 166	21 541	97 256	75 715	351,50%
Crédits à moyen terme	10 209	16 289	24 703	8 414	51,70%
Crédits à long terme	102	116	196	80	68,90%
Affacturage	2 454	2 454	2 454	0	0,00%
Créances en souffrance	62	646	615	-31	-4,80%
Créances restructurées	74	0	70	70	
Créances douteuses et litigieuses	0	796	1 068	272	34,20%
Provision	12	150	523	374	249,20%
"Total Crédits Sains "	21 505	41 371	129 482	88 111	213,00%
"Total crédits nets de Provisions "	21 567	42 017	130 097	88 080	209,60%



L'encours de crédits nets à la clientèle s'est établi à 130,1 milliards au 31 décembre 2019 contre 42,0 milliards au 31 décembre 2018, soit une hausse de 209,6%.

5.1.5. Engagements Hors Bilan

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Engagements Hors Bilan					
Crédits Documentaires	1 891	8 271	44 192	35 921	434,30%
Cautions	13 800	11 947	16 230	4 283	35,90%
Avals de Traités	205	492	1 713	1 221	247,90%
Total Engagements hors-bilan	15 896	20 710	62 135	41 424	200,00%

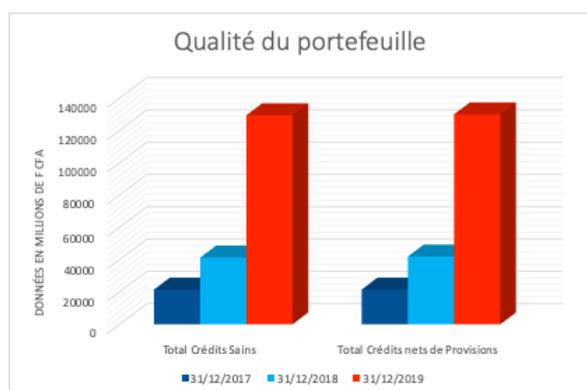


Avec un encours de 62,1 milliards au 31 décembre 2019, les engagements hors bilan ont augmenté de 200% comparativement au 31 décembre 2018. Toutes les rubriques ont contribué à la hausse annuelle (les crédits documentaires : + 35,9 milliards, les cautions : + 4,3 milliards et les traités avalisés : + 1,2 milliard).

5.1.6. Qualité du portefeuille

Données en millions de FCFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Créances en Souffrance	62	646	615	-31	-4,80%
Créances restructurées	74	0	70	70	
Créances douteuses et litigieuses	0	796	1 068	272	34,20%
Provisions	12	150	523	374	249,20%
Total Crédits Sains	21 505	41 371	129 482	88 111	213,00%
Total Crédits nets de Provisions	21 567	42 017	130 097	88 080	209,60%
Taux de contentialité brut	0,34%	1,89%	0,87%		-1,00%
Taux de contentialité net	0,29%	1,54%	0,47%		-1,10%
Taux de provisionnement des créances en souffrance	16,54%	18,84%	45,99%		27,10%
Taux de provisionnement des CDL		18,84%	49,01%		30,20%



Le taux de contentialité brut s'est amélioré d'un (01) point de pourcentage sur un an, pour s'établir à 0,87% en 2019. Prenant en compte les provisions constituées, dont le taux est passé de 18,9% en 2018 à 46% en 2019, le taux de contentialité net est ressorti à 0,47%.



5.2. Opérations de Trésorerie

5.2.1. Ressources de Trésorerie

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Ressources de Trésorerie					
Banques comptes courants	2 268	267	1 917	1 649	616,80%
Dépôts à terme	9 000	4 875	7 418	2 543	52,20%
Emprunts adjudication	0	0	0	0	
Emprunts à terme	0	11 100	14 507	3 407	30,70%
Valeurs en pension	0	0	0	0	
Autres sommes dues	0	0	0	0	
Total ressources de trésorerie	11 268	16 242	23 842	7 600	46,80%



Les ressources de trésorerie se sont établies à 23,8 milliards au 31 décembre 2019, en progression de 46,8% par rapport à l'année antérieure, avec la hausse des emprunts interbancaires (+ 3,4 milliards) et des dépôts à terme interbancaires (+ 2,5 milliards).

5.2.2. Emplois de Trésorerie

Données en millions de FCFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Emplois de trésorerie					
Valeurs en caisse	287	448	695	247	55,20%
BCEAO	915	1 229	5 440	4 211	342,50%
Banques comptes courants	2 745	159	608	449	281,80%
Dépôts	5 600	2 826	100	-2 726	-96,50%
Prêts interbancaires	3 200	5 175	1 554	-3 621	-70,00%
Titres de placements	3 500	13 000	42 231	29 231	224,90%
Total emplois de trésorerie	16 246	22 837	50 628	27 791	121,70%

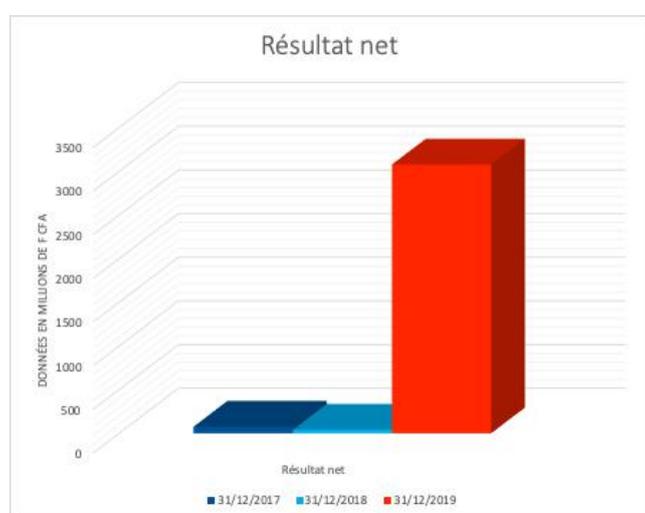


Les emplois de trésorerie, d'un montant de 50,628 milliards au 31 décembre 2019, ont augmenté de 121,7% par rapport au 31 décembre 2018, à la faveur notamment de l'acquisition de 20 milliards de Certificats Nominatifs d'Obligations issus de la titrisation de la créance de la SAR sur l'État du Sénégal née du blocage des prix des carburants durant l'année 2018.

5.3. Résultat Net

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Marge d'intérêt clientèle	324	1 349	4 161	2 813	208,50%
Dont Produits clientèle	761	2 132	4 889	2 757	129,30%
Charges clientèle	437	784	728	-56	-7,10%
Marge d'intérêt /opérations de trésorerie	354	-279	-691	-412	-147,40%
Produits établissements de crédit	540	140	199	59	42,30%
Charges établissements de crédits	186	419	890	471	-112,40%
Marges d'intérêts /opérations de titres et diverses	174	823	1 112	290	35,20%
Produits sur titres de placement	174	823	1 120	297	36,10%
Charges sur titres de placement	0	0	7	7	
Marge d'intérêts globale	853	1 892	4 583	2 691	142,20%
Marge sur commissions	1 015	982	3 871	2 889	294,20%
Autres produits et charge bancaires	4	-19	-4	16	-81,00%
Produits net bancaire	1 872	2 855	8 450	5 595	196,00%
Résultat sur immobilisation Financière	0	0	0	0	
Charges générales d'exploitation	1 759	2 662	3 703	1 041	39,10%
Charges du personnel	913	1 038	1 345	307	29,60%
Charges d'exploitation	658	1 301	2 064	764	58,70%
Dotations aux amortissements	188	323	294	-29	-9,10%
Résultat brut d'exploitation	113	193	4 746	4 554	2 362,20%
Dotations nettes de reprises	29	151	476	325	215,40%
Résultat avant impot	84	42	4 270	4 229	NS
Impôt sur les sociétés	8	1	1 192	1 191	NS
Résultat net	76	41	3 078	3 037	NS



A chacun son package



33 829 66 66

5.3.1. Marge d'Intérêt Globale

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Marge d'intérêt clientèle	324	1 349	4 161	2 813	208,50%
dont Produits clientèle	761	2 132	4 889	2 757	129,30%
Charges clientèle	437	784	728	-56	-7,10%
Marge d'intérêt /opérations de trésorerie	354	-279	-691	-412	-147,40%
Produits établissements de crédit	540	140	199	59	42,30%
Charges établissements de crédits	186	419	890	471	-112,40%
Marges d'intérêts /opérations de titres et diverses	174	823	1 112	290	35,20%
Produits sur titres de placement	174	823	1 120	297	36,10%
Charges sur titres de placement	0	0	7	7	
Marge d'intérêts globale	853	1 892	4 583	2 691	142,20%



La marge d'intérêt globale est ressortie à 4,583 milliards au 31 décembre 2019 contre 1,892 milliard un an plus tôt. En particulier, la marge d'intérêt clientèle s'est inscrite à 4,161 milliards au 31 décembre 2019 contre 1,349 milliard réalisée en 2018, soit une croissance de 208,5%.



5.3.2. Marge sur Commissions

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Commissions perçues	1 049	985	4 034	3 049	309,40%
Gestions de compte	135	139	574	435	312,40%
Cautions et avals	105	109	380	271	247,30%
Portefeuille	9	6	42	35	565,00%
Transferts et virements	2	4	117	114	3071,50%
Monétique	0	5	13	7	146,50%
Opérations internationales	29	89	1 998	1 909	2140,40%
Bénéfice de change	4	22	-102	-125	-556,60%
Récupérations frais postaux	0	0	0	0	
Transfert rapide d'argent	33	283	254	-28	-10,00%
Autres commissions	732	327	758	431	131,60%
Commissions versées	34	3	163	160	4699,70%
Marge sur commissions	1015	982	3 871	2 889	294,20%

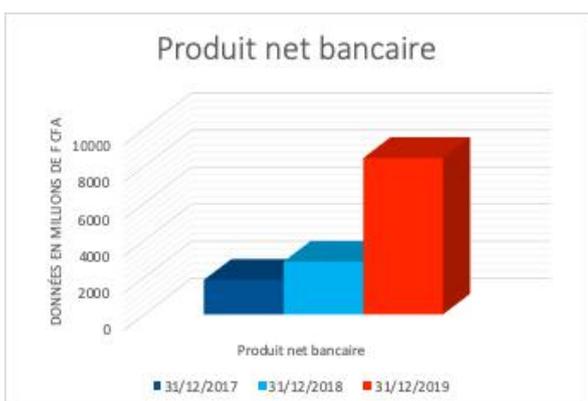


Les commissions perçues au titre de l'exercice 2019 se sont élevées à 3,871 milliards, soit une évolution annuelle de 294,2%.

5.3.3. Produit Net Bancaire

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Marge d'interets globale	853	1 892	4 583	2 691	142,20%
Marge sur commissions	1 015	982	3 871	2 889	294,20%
Autres produits et charges bancaires	4	-19	-4	16	-81,00%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 872	2 855	8 450	5 595	196,00%

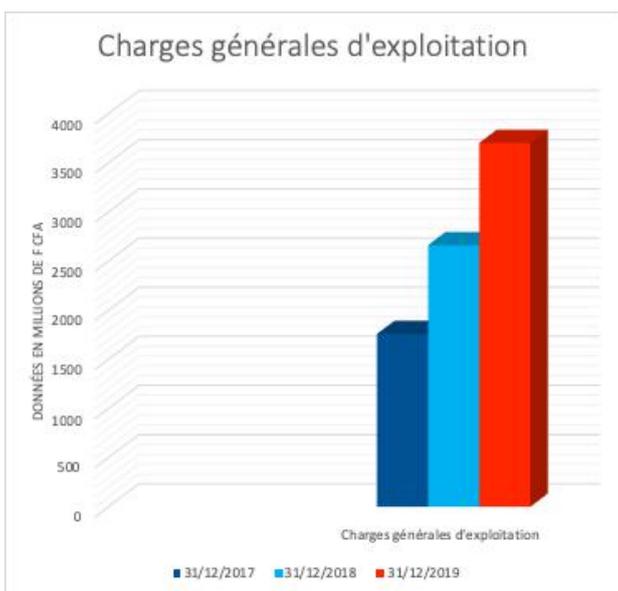


Le Produit Net Bancaire généré par l'activité est ressorti à 8,450 milliards, en augmentation de 196% par rapport à l'année 2018, avec une contribution prépondérante de la marge d'intérêt globale (54,4% contre 32% l'année dernière).

5.3.4. Charges Générales d'Exploitation

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Charges générales d'exploitation	1 759	2 662	3 703	1 041	39,10%
Charges du personnel	913	1 038	1 345	307	29,60%
Charges d'exploitation	658	1 301	2 064	764	58,70%
Dotations aux amortissements	188	323	294	-29	-9,10%
Coefficient d'exploitation	93,96%	93,25%	43,83%		-49,42%



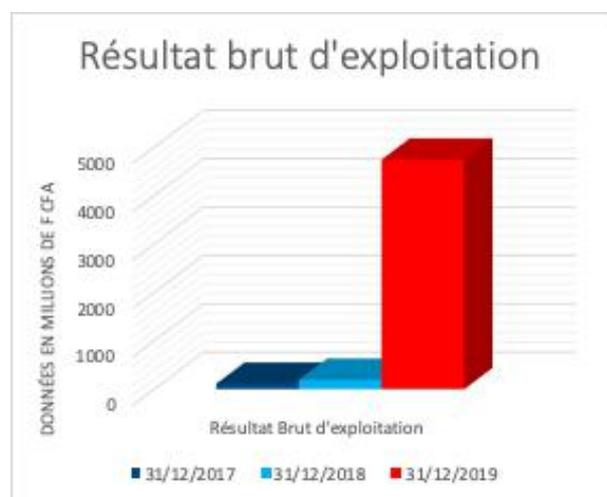
Les Charges Générales d'Exploitation se sont établies à 3,703 milliards au 31 décembre 2019. Elles ont enregistré une croissance de 39,1% par rapport à l'année antérieure.

Le coefficient net d'exploitation est ressorti à 43,83% à fin décembre 2019, en amélioration de près de 49 points de pourcentage comparativement à 2018, grâce à la hausse du Produit Net Bancaire.

5.3.5. Résultat Brut d'Exploitation

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
PRODUIT NET BANCAIRE	1 872	2 855	8 450	5 595	196,00%
Charges générales d'exploitation	1 759	2 662	3 703	1 041	39,10%
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	113	193	4 746	4 554	2 362,20%



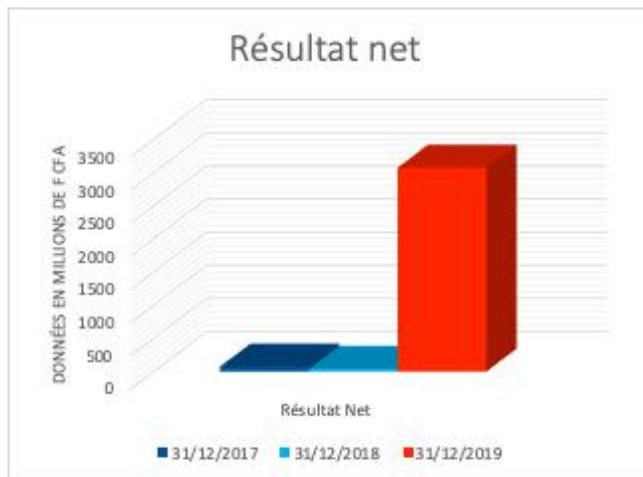
Le résultat brut d'exploitation est ressorti à fin décembre 2019 à 4,746 milliards, en accroissement de 4,554 milliards par rapport à décembre 2018.



5.3.6. Résultat Net

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	113	193	4 746	4 554	2 362,20%
Dotations nettes de reprises	29	151	476	325	215,40%
RESULTAT AVANT IMPOT	84	42	4 270	4 229	NS
Impôts sur les sociétés	8	1	1 192	1 191	NS
RESULTAT NET	76	41	3 078	3 037	NS

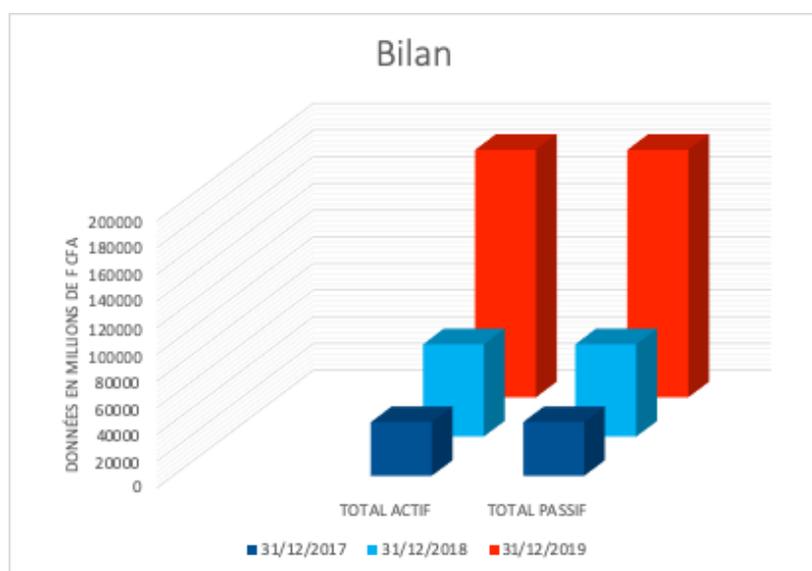


Le résultat net s'est élevé à 3,078 milliards au 31 décembre 2019, après un coût du risque de 0,476 milliard et une charge d'impôts sur les sociétés de 1,192 milliard, marquant un taux de réalisation budgétaire de 197,8% à fin décembre 2019.

5.4. Bilan

Données en millions de F CFA

Rubrique	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	Evolution annuelle	
				Brut	%
Actif					
Caisse	287	448	695	247	55,20%
Créances interbancaires	12 460	9 390	7 702	-1687	-18,80%
Créances sur la clientèle	21 567	42 017	130 097	88 080	209,60%
Titres de placement	3 500	13 000	42 231	29 231	224,90%
Immobilisations financières	15	15	15	0	0,00%
Immobilisations incorporelles	357	289	217	-72	-24,90%
Immobilisations corporelles	745	631	847	216	34,3
Autres actifs	1 325	3461	3830	368	10,60%
TOTAL ACTIF	40 255	69 250	185 634	116 384	168,10%
Passif					
Dettes interbancaires	11 268	16 242	23 842	7 600	46,80%
Dettes à l'égard de la clientèle	23 355	43 505	128 012	84 507	194,20%
Autres passifs	2 057	5 961	10 701	4 741	79,50%
Dotations/Capital	3 500	3 500	20 000	16 500	471,40%
Réserves	0	0	0	0	
Résultat en attente d'affectation	0	0	0	0	
Résultat de l'exercice	76	41	3 078	3 037	7 350,70%
TOTAL PASSIF	40 255	69 250	185 634	116 384	168,10%



Au 31 décembre 2019, le total bilan s'est fixé à 185,634 milliards contre 69,250 milliards en décembre 2018, soit une évolution annuelle de 168,1%.

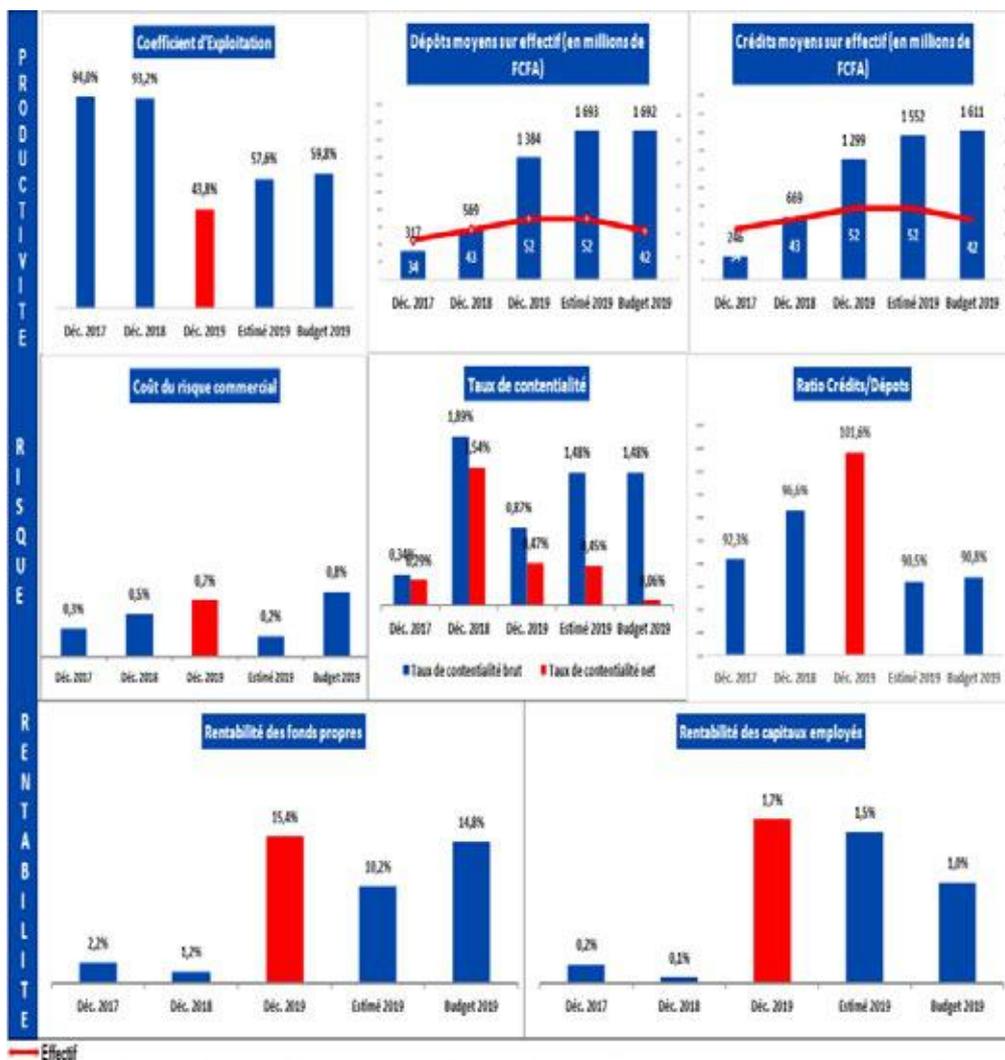
Globalement, les réalisations de l'exercice 2019 ont dépassé les objectifs indiqués dans le Budget révisé ; en particulier, le résultat net a doublé par rapport à son objectif. Les évolutions sont ressorties très marquées comparativement à 2018, notamment la taille de bilan qui approche le seuil de 200 milliards, à partir duquel la CBU considère l'établissement comme une grande banque.

Toutefois, des fragilités subsistent, singulièrement la concentration des dépôts et emplois clientèle autour de l'activité de financement des importations de pétrole brut. En vue de réduire cette dépendance, comme ressorti dans le Plan stratégique 2020 - 2024, la Banque visera l'élargissement de la base clientèle à travers notamment le déploiement d'un réseau d'agences donnant accès à la collecte directe de l'épargne des particuliers et des entreprises.

La performance de l'année 2019 devra être confirmée durant l'exercice 2020, dont le Budget table sur un résultat net de 5 milliards et une taille de bilan de 230 milliards. La réalisation de ces objectifs passera nécessairement par le renforcement de la collecte de dépôts et la maîtrise des risques.



5.5. Ratios de Gestion

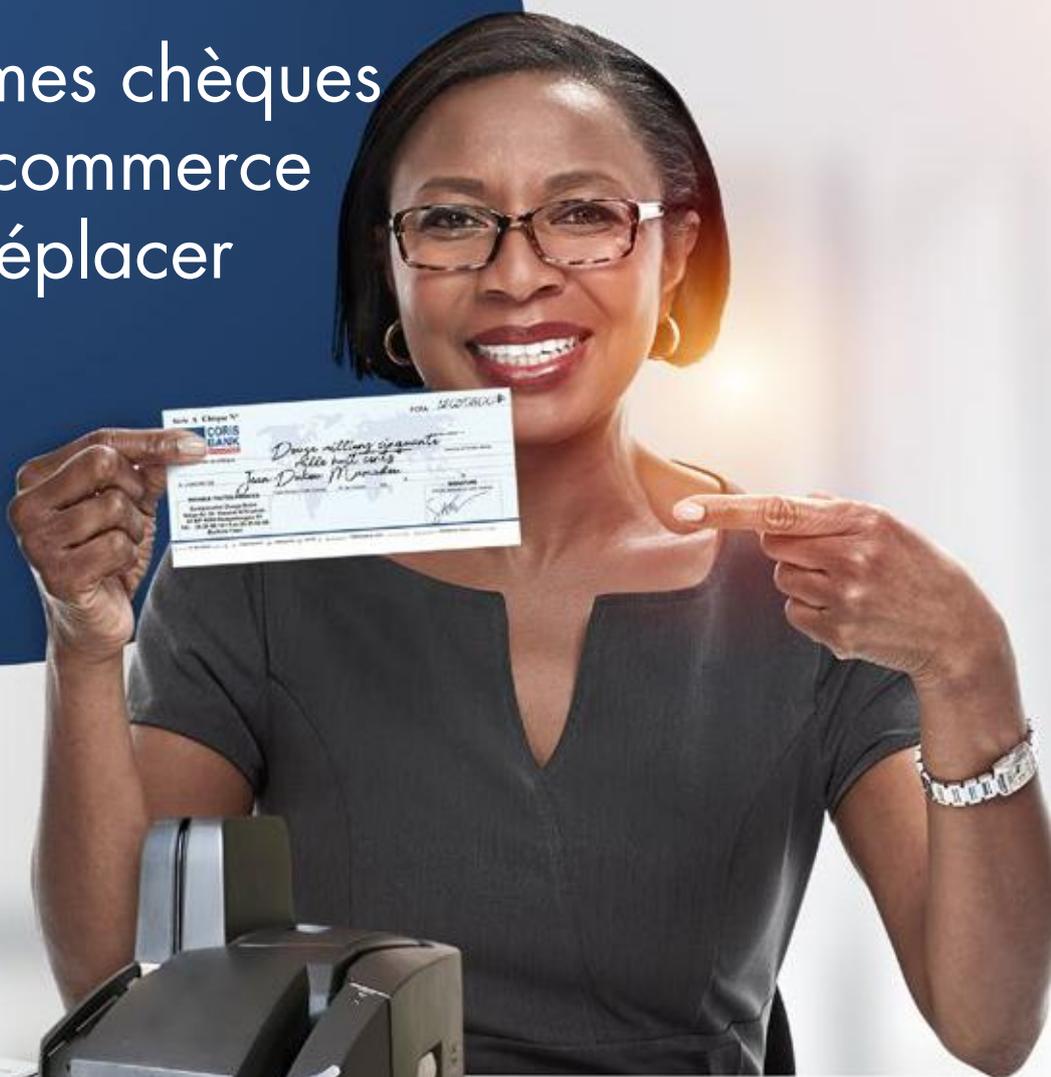


5.6. Ratios prudentiels

LISTE DES NORMES PRUDENTIELLES	NORMES	RÉALISATIONS	OBSERVATIONS
Ratio de fonds propres (CET 1)	6,875%	37.03%	CONFORME ✓
Ratio de fonds propres de base (T1)	7,875%	37.03%	CONFORME ✓
Ratio de solvabilité total	10,375%	37.03%	CONFORME ✓
Ratio de levier	3%	9.85%	CONFORME ✓
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	25%	0.15%	CONFORME ✓
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	15%	0.14%	CONFORME ✓
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	60%	0.14%	CONFORME ✓
Limite sur les immobilisations hors exploitation	15%	0.000%	CONFORME ✓
Limite sur le total des immobilisations et des participations	100%	8.21%	CONFORME ✓
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	20%	14.46%	CONFORME ✓
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long termes par les ressources stables	≥ 50%	89.4%	CONFORME ✓
Coefficient de liquidité	≥ 75%	112.2%	CONFORME ✓

Coris Clearing

Je compense mes chèques
et effets de commerce
sans me déplacer



OMY Conseil



**RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES A L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE
EXERCICE 2019**



SOMMAIRE

Rapport spécifique des commissaires aux comptes sur le respect de la réglementation prudentielle.....	34
Rapport spécial des commissaires aux comptes établi en application de l'article 45 de la loi n° 2008-26 du 28 juillet 2008.....	38
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations exceptionnelles et les remboursements effectués au profit des Administrateurs en application de l'article 432 de l'acte Uniforme de l'OHADA.....	39
Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article 525 alinéa 5 de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique et concernant le montant global des rémunérations versées aux 5 personnes les mieux rémunérées de l'exercice clos au 31 Décembre 2019.....	40
Rapport spécifique des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par la banque en application de l'article 746-2 de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique.....	42

6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EXERCICE 2019

Coris Bank International Sénégal

Société Anonyme
26, Avenue Jean Jaurès x Avenue André Peytavin
BP 14310 – Dakar/Sénégal

Rapport spécifique des commissaires aux comptes sur le respect de la réglementation prudentielle

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 16 août 2018 et conformément à la circulaire n° 002-2018/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA, nous vous présentons notre rapport spécifique relatif au respect de la réglementation prudentielle de Coris Bank International Sénégal au 31 décembre 2019.

Par Décision n° 013/24/06/2016/CM/UEMOA, le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a adopté un nouveau dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'UMOA qui repose sur trois (3) piliers :

- le premier pilier porte sur les exigences minimales de fonds propres en fonction des risques de crédit, opérationnel et de marché. Il aborde également les normes prudentielles relatives à la division des risques et au ratio de levier ;
- le deuxième pilier définit les grands principes de la surveillance prudentielle et le cadre d'intervention y afférent ;
- le troisième pilier énonce les principes directeurs régissant la discipline de marché et vise à renforcer la transparence et la communication des établissements vis-à-vis du Public quant à leur exposition aux risques.



La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) exige des établissements assujettis, la production périodique d'une déclaration prudentielle, conformément aux dispositions du nouveau dispositif prudentiel. Le formulaire de déclaration prudentielle (FODEP) est un document harmonisé et renseigné sous forme d'états qui vise à garantir une application uniforme des exigences prudentielles.

1. Exigences minimales en fonds propres (pilier I)

La Direction est responsable de l'établissement du formulaire de déclaration prudentielle (FODEP) conformément aux exigences du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'UMOA. La Direction, doit en outre, s'assurer que les données contenues dans le FODEP sont fiables, intégrés et exhaustives.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes professionnelles applicables dans l'espace OHADA. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à réaliser des procédures de contrôle spécifiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Nos travaux réalisés, par sondage, ont porté principalement sur le contrôle du formulaire de déclaration prudentielle (FODEP) établi par l'Etablissement et ont consisté à :

- examiner le processus d'élaboration du FODEP ;
- examiner la conformité du FODEP avec le canevas réglementaire exigé ;
- contrôler la détermination des fonds propres réglementaires ;
- contrôler les modalités de calcul des actifs pondérés au titre des risques de crédit, de marché et opérationnel ;
- vérifier les modalités de détermination des ratios de solvabilité et des autres ratios réglementaires.

Les ratios établis par Coris Bank International Sénégal au 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

Liste des normes prudentielles	Code DISPRU	Référence	Niveau à respecter	Niveau observé	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité					
Ratio minimal de fonds propres CET 1 (%)	RA001	EP02	6,875%	37,03%	CONFORME
Ratio minimal de fonds propres de base T1 (%)	RA002	EP02	7,875%	37,03%	CONFORME
Ratio minimal de solvabilité total (%)	RA003	EP02	10,375%	37,03%	CONFORME
B. Norme de division des risques					
Ratio maximal de concentration des grands risques	RA004	EP29	45%	49,95%	INFRACTION
C. Ratio de levier					
Ratio de levier	RA005	EP33	3%	9,85%	CONFORME

Liste des normes prudentielles	Code DISPRU	Référence	Niveau à respecter	Niveau observé	Situation de l'établissement
D. Autres normes prudentielles					
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	RA006	EP35	25%	0,15%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	RA007	EP35	15%	0,14%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	RA008	EP35	60%	0,14%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	RA009	EP36	15%	0,000%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	RA010	EP37	100%	8,21%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	RA011	EP38	20%	14,46%	CONFORME

Sur la base de nos travaux, à l'exception de l'infraction notée sur le ratio de division des risques, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives qui nous laissent à penser que les informations figurant dans le FODEP au 31 décembre 2019 ne sont pas conformes.

2. Surveillance prudentielle (pilier II)

Au titre des exigences du pilier II, la Banque doit mettre en place un Processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP) ou ICAAP- Internal Capital Adequacy Assessment Process. Il s'agit du processus mis en place par l'Etablissement afin de couvrir l'ensemble des risques auxquels il est/ou serait potentiellement exposé.

Nos diligences consistent à nous assurer de la mise en place par la Banque de processus, de procédures et d'outils d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Nos travaux n'ont pas pour objectif d'évaluer la qualité et la complétude du dispositif ICAAP. Par conséquent, nous n'émettrons pas d'avis sur ce point. Nous avons relevé que la Banque n'a pas mis en place de dispositif ICAAP au titre du pilier II du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'Union Monétaire Ouest Africaine.



3. Discipline de marché (pilier III)

Au titre des exigences du pilier III, relatives aux informations à publier, l'établissement est tenu de communiquer un rapport pilier III ; ce rapport pouvant constituer une annexe ou une partie distincte du rapport financier de l'établissement. L'établissement doit également publier sur son site internet, les rapports pilier III des cinq (5) dernières années suivant les périodicités prévues par la BCEAO.

Nos travaux ont consisté à nous assurer de l'existence dudit rapport.

Nous avons relevé que la Banque n'a pas mis en œuvre toutes les exigences relatives aux informations à publier conformément au pilier III du dispositif prudentiel applicable aux établissements de crédit et aux compagnies financières de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Il convient dans ce cadre de noter que la BCEAO n'a pas encore publié l'instruction qui fixe le contenu détaillé des informations à publier ainsi que les formats de présentation à utiliser par les Etablissements dans le cadre du rapport pilier III.

Dakar, le 03 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS SENEGAL

Taibou MBAYE
Associé

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé

Coris Bank International Sénégal

Société Anonyme
26, Avenue Jean Jaurès x Avenue André Peytavin
BP 14310 – Dakar/Sénégal

Rapport spécial des commissaires aux comptes établi en application de l'article 45 de la loi n° 2008-26 du 28 juillet 2008

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 45 de la loi n° 2008-26 du 28 juillet 2008, nous vous informons que les encours de crédits accordés aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10% au moins des droits de vote, aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes précitées exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart de capital social s'élèvent à FCFA.71 millions au 31 décembre 2019.

Dakar, le 03 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS SENEGAL

Taibou MBAYE
Associé

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé



Coris Bank International Sénégal

Société Anonyme
26, Avenue Jean Jaurès x Avenue André Peytavin
BP 14310 – Dakar/Sénégal

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations exceptionnelles et les remboursements effectués au profit des Administrateurs en application de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et conformément à l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous vous présentons notre rapport sur :

- les rémunérations exceptionnelles allouées par le Conseil d'administration à ses membres au titre des missions et mandats qui leur sont confiés ;
- le remboursement des frais de voyage, déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société, sous réserve des conventions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'administration qui feront l'objet d'un rapport spécial.

Le montant des rémunérations exceptionnelles allouées par le Conseil d'administration à ses membres au titre des missions et mandats qui leur sont confiés est nul sur l'exercice 2019.

Au titre de l'exercice 2019, le montant des remboursements des frais de voyage, déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société est nul.

Dakar, le 03 avril 2020.

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS SENEGAL

Taibou MBAYE
Associé

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé

Coris Bank International Sénégal

Société Anonyme
26, Avenue Jean Jaurès x Avenue André Peytavin
BP 14310 – Dakar/Sénégal

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique et concernant le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Assemblée générale du 20 avril 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Nous avons effectué un audit des états financiers annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Notre audit, effectué selon les normes professionnelles applicables au Sénégal, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les états financiers annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et, nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.



Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux cinq (05) personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à deux cent soixante-quatorze millions deux cent quatre-vingt-neuf mille sept cent trente-neuf (274.289.739) francs CFA, avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La présente attestation tient lieu de certification au sens de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Dakar, le 03 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS SENEGAL

Taibou MBAYE
Associé

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé

Coris Bank International Sénégal

Société Anonyme
26, Avenue Jean Jaurès x Avenue André Peytavin
BP 14310 – Dakar/Sénégal

Rapport des commissaires aux comptes sur le registre des titres nominatifs émis par la Banque en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique

Assemblée générale du 20 avril 2020

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Banque et en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi le présent rapport sur l'existence et la tenue conforme des registres de titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Il appartient à votre société ou toute personne habilitée par elle d'établir des registres de titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au Conseil d'Administration d'attester de la tenue conforme desdits registres par une déclaration jointe au présent rapport.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence des registres de titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à :

- vérifier les mentions relatives aux opérations de transfert, de conversion, de nantissement, de séquestres des titres ;



- vérifier que toutes les écritures contenues dans les registres ont été signées par le représentant légal de la Banque ou son délégué.

Sur la base des travaux effectués et de la déclaration établie par votre Banque et jointe au présent rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- l'existence des registres de titres nominatifs émis par votre Banque ;
- leur tenue conforme par rapport aux dispositions contenues dans l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Dakar, le 03 avril 2020

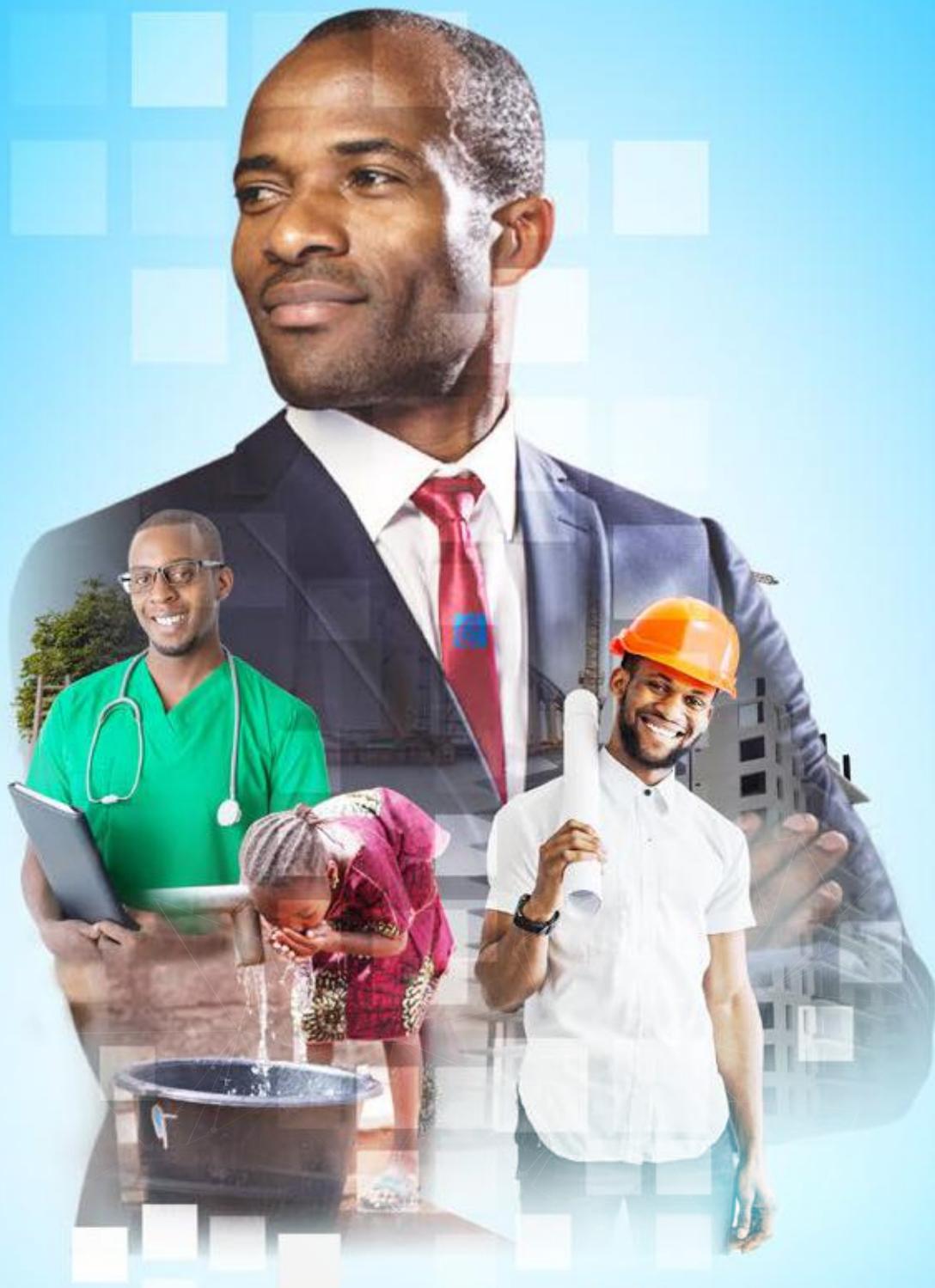
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS SENEGAL

Taibou MBAYE
Associé

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Makha SY
Associé



S'adapter aux exigences
du moment pour construire
un monde meilleur



ANNEXES

7. ANNEXES

7.1. Bilan certifié

Tableau
Nom
Feuillet
Reporting
Société
Date d'arrêté

PU01
Bilan
Actif
70 - Reporting Annuel SN
SN213 - CORIS BANK INTERNATIONAL SN
31/12/2019

ACTIF		POSTE	MONTANTS NETS	
			01/04/2019	31/12/2019
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	1	7 375	6 136
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	2	0	0
3	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	3	5 218	2 265
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	4	46 617	130 097
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	5	16 453	42 749
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	6	0	0
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	7	0	0
8	AUTRES ACTIFS	8	5 095	3 213
9	COMPTES DE REGULARISATION	9	240	95
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	10	15	15
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	11	0	0
12	PRETS SUBORDONNES	12	0	0
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13	221	217
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14	641	847
15	TOTAL DE L'ACTIF	15	81 875	185 634

**CONFORME
AUX LIVRES**

MAZARS SENEGAL SA
14, Bld Djily Mbaye - Imm. Pinet Laprade
BP : 22440 DP Dakar
RC : SN DKR 2001 B 1604
NINEA : 2083913 2S3

EY RACINE
20, Rue de la République - 80 000
01 43 00 00 00
www.ey.com



Tableau
Nom
Feuillet
Reporting
Société
Date d'arrêté

PU01
Bilan
Passif
70 - Reporting Annuel SN
SN213 - CORIS BANK INTERNATIONAL SN
31/12/2019

	PASSIF	POSTE	MONTANTS NETS	
			01/04/2019	31/12/2019
1	BANQUE CENTRALE, CCP	1	0	0
2	DETTES INTERBANCAIRES ET	2	32 565	23 842
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	3	30 773	128 012
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	4	0	0
5	AUTRES PASSIFS	5	5 833	3 405
6	COMPTES DE REGULARISATION	6	2 095	7 029
7	PROVISIONS	7	109	268
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS	8	0	0
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	9	10 500	23 078
10	CAPITAL SOUSCRIT	10	10 500	20 000
11	PRIMES LIEES AU CAPITAL	11	0	0
12	RESERVES	12	0	0
13	ECARTS DE REEVALUATION	13	0	0
14	PROVISIONS REGLEMENTEES	14	0	0
15	REPORT A NOUVEAU (+/-)	15	0	0
16	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	16		3 078
17	TOTAL DU PASSIF	17	81 875	185 634

**CONFORME
AUX LIVRES**

MAZARS SENEGAL SA
14, Bid Djily Mbaye - Imm. Pinet Laprade
BP : 22440 DP. Dakar
RC : SN DKR 2001 B 1604
NINEA : 2083913 253

EY RACINE
Fidélité et intégrité
25, Rue de la République - Dakar
RC : SN DKR 2001 B 1604
NINEA : 2083913 253

7.2. Compte de résultat certifié

Tableau
Nom
Feuillet
Reporting
Société
Date d'arrêté

PU03
Compte de résultat
Compte de résultat
70 - Reporting Annuel SN
SN213 - CORIS BANK INTERNATIONAL SN
31/12/2019

PRODUITS/CHARGES	POSTE	MONTANTS NETS	
		01/04/2019	31/12/2019
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1		6 206
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2		-1 625
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	3		0
COMMISSIONS (PRODUITS)	4		4 120
COMMISSIONS (CHARGES)	5		-174
GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	6		-102
GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	7		0
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	8		24
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	9		0
PRODUIT NET BANCAIRE	10		8 449
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	11		0
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	12		-3 409
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DESIMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	13		-294
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	14		4 746
COÛT DU RISQUE	15		-476
RESULTAT D'EXPLOITATION	16		4 270
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	17		0
RESULTAT AVANT IMPÔT	18		4 270
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	19		-1 192
RESULTAT NET	20		3 078

**CONFORME
AUX LIVRES**

MAZARS SENEGAL SA
14, Bld Djily Mbaye - Imm. Pinet Laprade
BP : 22440 DP, Dakar
RC : SN DKR 2001 B 1604
NINEA : 2083913 2S3

EY RACINE
Building the
confidence
25, Rue Général Pasteur - B.P. 500
Dakar - Sénégal - 2019



7.3. Engagement hors bilan certifié

Tableau
Nom
Feuillet
Reporting
Société
Date d'arrêté

PU02
Hors Bilan
Hors Bilan
70 - Reporting Annuel SN
SN213 - CORIS BANK INTERNATIONAL SN
31/12/2019

HORS BILAN	POSTE	MONTANTS NETS	
		01/04/2019	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES		11 953	62 135
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	1	679	44 192
ENGAGEMENT DE GARANTIE	2	11 274	17 943
ENGAGEMENTS SUR TITRES	3	0	0
ENGAGEMENTS RECUS		33 710	35 699
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	4	0	0
ENGAGEMENT DE GARANTIE	5	33 710	35 699
ENGAGEMENTS SUR TITRES	6	0	0

**CONFORME
AUX LIVRES**

MAZARS SENEGAL SA
14, Bld Djily Mbaye - Imm. Pinet Laprade
BP : 22440 DP Dakar
RC : SN DKR 2001 B 1604
NINEA : 2083913 2S3





E-SWIFT

Votre compte vous suit partout, recevez instantanément tous les détails de vos transactions commerciales

CORIS SMS

Sécurité et confidentiel

Recevez une notification par sms après chaque opération bancaire

Nos cartes bancaires

VISA

Disposez de vos cartes bancaires

Coris Clearing

Gagnez en temps et en efficacité pour les encaissements de chèques et effets de commerces.

e-relevé

Ayez un regard sur toutes vos transactions avec notre relevé électronique mensuel.

E-Coris

Restez connecté(e) à votre compte bancaire 24h/24 et effectuez vos opérations en temps réel et en toute sécurité.

Plus de facilité avec nos produits et services digitaux



**BILAN DES SPONSORINGS ET
ACTIVITES**

8. BILAN DES SPONSORINGS ET ACTIVITES

Atelier d'échanges et de Promotion de la Finance Islamique et de l'offre bancaire Islamique de Coris BARAKA	24 /01/2019
Sponsoring CBI lors de la Nuit Culturelle de la communauté Burkinabè vivant au Sénégal avec la participation du Directeur Général de CBI Sénégal accompagné de la délégation Diaspora	30 /03/2019
CBI Sponsor de la Semaine Culturelle des Ressortissants Burkinabè au Sénégal, célébration (en différée) de la Journée de la femme, en présence du Président du FASO Monsieur Roch Marc Christian KABORE qui dans sa tournée a visité le stand de CBI.	31/03/2019
Sponsor Officiel de CBI aux Journées de Promotion Économiques et Commerciales du Burkina Faso (JPEC), tenues à Dakar du 08 au 14 Juillet en présence de Monsieur Idrissa NASSA, Président de CBI, Monsieur Ibrahima Mar FALL Directeur Général de CBI Sénégal ainsi que de hautes autorités politico-économiques du Sénégal et venues du Burkina	08 au 14/07/2019
Signature et cérémonie de lancement du Programme Pilote de Financement et de Développement des PME Ouest-Africaines tenue à Dakar.	06 /11/2019
Ouverture Agence CORIS BARAKA à Touba : cérémonie d'inauguration de l'Agence BARAKA Touba (deuxième agence dédiée à la Finance Islamique), avec la participation de hautes personnalités notamment les autorités religieuses de la ville sainte de TOU-BA	16/11/2019
Signature de convention entre Coris Holding et le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG) , en présence du Président CBI SA M. Idrissa NASSA et du Directeur Général CBI Sénégal M. Ibrahima Mar FALL	18/11/2019
CBI participe comme sponsor au 2ème Sommet Africain de la Fin-Tech Islamique (SAIFI) pour la promotion de la technologie financière et la finance Islamique dans l'Afrique francophone, événement qui s'est tenu à Dakar en présence de la Directrice de CBI Baraka et autres représentant des autres filiales	29 au 30/11/2019
CBI, Sponsor des Étudiants Burkinabé : une participation à la deuxième édition de la « nuit de l'excellence et des talents de l'étudiant Burkinabé au Sénégal » du FEFAS sous le patronage et la présence effective de Monsieur Salifo TIEMTORE, Ministre de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des jeunes du FASO et sous le parrainage de Monsieur Mahamadi SAVADOGO, Président de la Chambre de Commerce du Burkina Faso.	14/12/2019



Semaine culturelle des ressortissants Burkinabé, Défilé des Femmes devant le Président KABORE lors de la célébration de la Journée de la Femme



Cérémonie d'inauguration de l'Agence BARAKA TOUBA



Cérémonie d' Ouverture Agence BARAKA Touba : Serigne Mame Mor MBACKE Mourtada, le parrain, coupant le ruban



Coris Bank International Sponsor des Journées Culturelles des Ressortissants Burkinabè vivant au Sénégal-30 Mars 2019



En images, la Directrice de la Finance Islamique de CBI (Mme KINDA) et le Responsable Coris BARAKA Sénégal (M. BASSENE) lors du sommet de la FINTECH



Janvier 2019 - Atelier d'échanges sur la branche Finance Islamique de Coris Bank



Journée de Débat entre les représentants des Organisations Associatives Burkinabé au Sénégal et l'équipe CBI



JPEC - Cérémonie d'Ouverture des Journées de Promotion Economiques et Commerciales du Burkina Faso



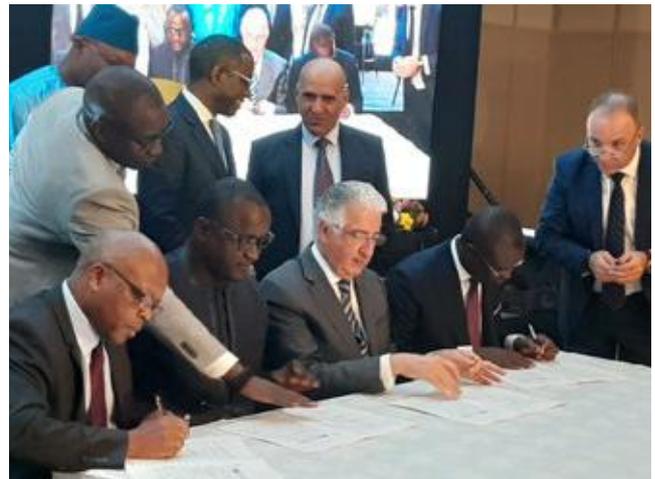
JPEC 2019, Le Président NASSA en visite au Stand de CBI Sénégal



Séances d'ouvertures de comptes l'équipe CBI en visite à JOAL à la rencontre des commerçants Burkinabé



Signature de convention entre Coris Holding et le CESAG, poignées de main entre le PDG CBI SA, les DG CBI.S. et CESAG



Signature du Programme Pilote de Financement et de Développement des PME's Ouest-Africaines, avec le DG de CBI Sénégal (au bout à droite) signant la convention

CORIS SMS

Sécurisé et confidentiel

Demande de solde

Consultation de taux de change

Demande de virement

Demande de mini relevé

Demande de chéquier



La Banque Autrement
<https://senegal.coris.bank>



Sécurité et liberté avec nos cartes



et **VISA**



33 829 66 66